

## EDITORIAL

La voix singulière des résidents des foyers de travailleurs immigrés est inaudible parce que trop isolée, trop refoulée parce que trop encombrante. L'imposture commence sciemment ou non lorsque la paternité de la création de ces foyers en France est attribuée à un souci de salubrité publique ou d'amélioration des conditions de vie des travailleurs immigrés habitant dans les bidonvilles et taudis de la France des années 60. Pourtant nulle querelle ne fait rage, son origine est bien politique. Alors en subsiste une grande difficulté de construire une réflexion sérieuse sur l'avenir des foyers de travailleurs immigrés et des 130 000 personnes qui y vivent.

De l'abandon par les pouvoirs publics en passant par l'idée de démolition ou d'un statu quo, on peut concevoir l'amertume des résidents, se trouvant in fine objets, écartés des décisions qui les concernent directement.

Comment s'inscrire alors dans la cité pour se faire entendre, comment agir dans cette guerre d'usure ?

Faire de la parole vive qui émane des résidents et des associations travaillant conjointement, un levier incontournable pour un espace de discussion retrouvé et au positionnement central pour échapper à une question devenue taboue, assujettie à des inclinations politiques troubles (rapport Cuq, statut de résidence sociale inadapté et régressif, réhabilitations mal faites, droit élémentaire au respect de la vie privée bafoué ...), tel est l'enjeu majeur de cette publication.

Avec le temps les foyers sont devenus un objet particulier dans le champ social français. Ils sont à la fois des lieux d'hébergement, de résidence et de vie pour des individus et des lieux d'expression sociale et culturelle collective pour des communautés. C'est cette articulation de l'individuel et du collectif qui leur donne un statut particulier, et qui apporte une contribution créative à la réflexion d'un type d'habitat réinterrogé.

Débattre des foyers, de leur avenir et de leur rôle dans la cité implique donc une réelle place faite à l'expression des résidents et s'employer à la restaurer telle qu'elle existe, cela suppose une attention particulière à leurs revendications mais aussi la volonté de confronter les points de vue des différents acteurs qui président au destin de ces structures.

Parmi les distinctions qui polarisent le champ de la parole issue des foyers apparaissent des questions relatives aussi bien à un droit au logement décent qu'à l'extension de la démocratie ou à la création de nouveaux droits.

Il est grand temps aussi de valoriser l'histoire de ces lieux foisonnant de pratiques culturelles et de solidarité quotidienne entre résidents et avec

les villages d'origine grâce à l'existence de nombreuses associations de développement. Ces pratiques sont également familiales et individuelles lorsque l'on voit ces résidents héberger un frère ou un cousin sans logis. Elles sont souvent peu connues, dénoncées comme des délits ou des exemples de communautarisme empêchant les résidents de s'intégrer à la société française.

Dès lors, soutenir les combats des travailleurs immigrés des foyers, c'est évidemment militer pour une société plus solidaire, plus diversifiée et plus démocratique. C'est entendre l'expression d'une évidence, celle que nous obligent à avoir ces travailleurs, une réflexion sur notre propre société : réflexion sur la cité et les « politiques de la Ville », réflexion sur le sort promis aux vieux retraités immigrés, réflexion sur les nouveaux rapports Nord/Sud à créer et l'importance des initiatives de développement, réflexion enfin sur un des enjeux majeurs des décennies à venir : la circulation des personnes entre le Sud et le Nord et la question de leur installation ici, donc de leur régularisation et de leur accueil.

C'est dans cet esprit et à ces fins que le Copaf (Collectif pour l'avenir des foyers) propose à l'ensemble des acteurs sociaux intéressés cette publication semestrielle.

Nous voulons avec cette revue nous faire l'écho de l'importance des foyers, de leur histoire, de leur légitimité et de leur devenir.

Pour ce premier numéro, nous publions une partie des actes du colloque tenu le 26 avril 2006 à l'Assemblée nationale et dont le thème était : « Foyers de travailleurs immigrés : relancer la construction, rénover les lieux de vie, reconnaître de nouveaux droits ». Nous focalisons notre attention sur trois aspects qui ont été soulignés dans ce colloque : les foyers dans leur histoire, un état des lieux fait par les résidents, une réflexion sur l'avenir des foyers et les droits de locataires-collectifs à imaginer et à conquérir. Le quatrième thème du colloque, le point de vue des élus municipaux sur leur relation avec les foyers, sera repris dans le prochain numéro.

Le Copaf.

## GLOSSAIRE

Adoma : depuis janvier 2007, nouveau nom de la Sonacotra. Voir « La Sonacotra révèle son nouveau nom » sur les sites : [copaf.ouvaton.fr](http://copaf.ouvaton.fr) et [atmf.ras.eu.org](http://atmf.ras.eu.org)

Aftam : association gestionnaire de nombreux FTM en région parisienne

ANPEEC : Agence Nationale pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction

APL : Aide Personnalisée au Logement

Cada: Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CESEDA : Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile

Cilpi: Commission Interministérielle pour le Logement des Populations Immigrées

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

Cnav: Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Cramif: Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

FTM : Foyer de Travailleurs Migrants

Loi DALO : Droit Au Logement Opposable

Loi ENL : Engagement National pour le Logement promulguée le 13 juillet 2006 cf annexe 2

Loi SRU : Solidarité et Renouvellement Urbains votée en décembre 2000, cf annexe 2

RESF : Réseau Education Sans Frontières

Sonacotra : société d'économie mixte qui a construit et qui gère la moitié des FTM ; est devenue en janvier 2007 l'Adoma

Unafo : Union des professionnels de l'hébergement social ; regroupe les organismes gestionnaires de logements-foyers, FTM ou résidences sociales

---

## **CAHIERS DES FOYERS**

numéro 1

ÉTÉ 2007

---

### **Introduction au colloque**

par Michael Hoare

p.7

---

### **Discours d'accueil**

par Patrick Farbiaz

p.11

---

## **Première Partie**

### **Histoire des foyers et luttes des résidents**

p.17

---

### **Les foyers de travailleurs migrants, une histoire complexe, une question encore aujourd'hui taboue**

par Claire Lévy-Vroelant

p.18

---

### **Histoire des luttes et des résistances**

par Geneviève Petauton

p.27

## **Deuxième Partie**

### **Témoignages des délégués**

p.43

---

### **La suroccupation, un problème pour qui ?**

par Madikougné Konaté

p.44

---

### **Expérience d'une réhabilitation :**

le cas du foyer rue Lenain de Tillemont à Montreuil

par Yoro Dembellé

p.50

---

### **Expérience d'une réhabilitation-reconstruction :**

le cas du foyer de Courbevoie

par Mamadou Baradji

p.55

---

### **Le foyer comme espace culturel indispensable**

par Hadyatou Diawara

p.58

---

### **Le foyer comme espace culturel**

par Samba Bà

p.62

**Le foyer et la question des élections  
du comité de résidents**

par Nabakha Camara  
p.65

---

**La nécessité d'un cadre de  
concertation**

par Samba Samassa  
p.70

---

**Débat avec la salle**

Extraits de quelques  
interventions  
p.75

---

**Troisième Partie**

**L'avenir des foyers, l'avenir des  
droits**

p.79

---

**L'avenir des foyers**

par Yves Burgeat  
p.80

---

**La transformation des foyers de  
travailleurs migrants en résidences  
sociales**

par Jean-Marie Oudot  
p.83

**L'avenir des droits dans les foyers**

par Pascal Winter  
p.87

---

**L'avenir des droits de la personne**

par Gilles Desrumaux  
p.96

---

**La question du vieillissement dans  
les foyers**

par Ali El Baz  
p.105

---

**Conclusion du Colloque**

par Pascal Winter  
p.108

---

**Annexes**

p.109

---

**En bref...**

**Animation et régularisation  
des sans-papiers**

par Michael Hoare  
p.120

## ABONNEMENT

Bon de commande à retourner à  
Copaf – 8 rue Gustave Rouanet – 75018 Paris

Nom..... Prénom.....  
Organisme.....  
Adresse.....  
Code postal..... Ville.....  
Téléphone..... Email.....

Je m'abonne pour un an (2 numéros)

Tarif : 16 € TTC

Je règle ce montant

par chèque à l'ordre du Copaf

Le Collectif pour l'Avenir des Foyers (Copaf)

Fondé en 1997 en réponse au rapport Cuq, le Copaf a organisé un premier colloque à l'Assemblée nationale en 1999 pour poser les questions du statut des résidents et des réhabilitations. Peu à peu, le Copaf constitue un réseau de soutien aux comités de résidents des foyers, impulsant et accompagnant la mise en réseau de ces comités dans des coordinations Aftam, Sonacotra, etc. Le Copaf propose des actions notamment autour de projections de films dans les espaces collectifs des foyers afin d'y entamer un dialogue avec les résidents et avec les habitants des quartiers mobilisables à travers les associations.

Pour le Copaf, le dialogue autour des foyers de travailleurs immigrés passent inéluctablement par la reconnaissance et la valorisation des instances de représentation que les résidents se donnent eux-mêmes.

Cette revue a été publiée avec le concours du CCFD, la Ville de Paris et le Conseil Régional d'Ile-de-France.

(c) Juillet 2007